

La soutenance de mémoire de Master en innovation
- orientation innovation et sociétés - de

Madame Audrey Werthmüller-Chaussade

«L'artiste professionnel-le : matière première d'un nouveau modèle
économique de la culture neuchâteloise ? »

aura lieu le

26.02.2024 à 17h30

à l'Institut de sociologie – Faubourg de l'Hôpital 27 – salle FH 27

Directeur/-trice de mémoire : Olivier Crevoisier

Expert-e : Hugues Jeannerat

L'objectif de ma recherche est de questionner les retombées de la culture et le processus d'institutionnalisation des artistes professionnel-le-s dans le canton de Neuchâtel au travers des impulsions politiques provenant de ses différents actrices et acteurs suite à la précarité mise en exergue durant le COVID. Plusieurs éléments alimentent cette précarité, comme des revenus non-institués par des conventions de travail ou par des subventionnements sporadiques, non-garantis et focalisés essentiellement sur l'évènement. La volonté cantonale réside dans une durabilité économique, sociale, juridique et environnementale des activités culturelles, en préconisant une affiliation des artistes professionnel-le-s à des faitières pour revendiquer des tarifs minima. Ce qui m'a amenée à me questionner sur la définition d'un-e artiste professionnel-le par les autorités, mais également par les artistes eux-mêmes. Ce désir de professionnalisation est tiraillé entre une volonté de diminuer une offre en surchauffe (Rota, 2022) et la nécessité de former une majorité de personnes pour garantir une qualité de professionnels et un public sensible à cette offre. Ces dynamismes pourraient avoir des conséquences sur une accessibilité plus sélective aux activités culturelles.

Les témoignages récoltés démontrent souvent des profils artistiques comprenant plusieurs métiers, le profil « multi-casquette » est commun dans le domaine de la culture. Entre artiste de scène, interprète, enseignante, auteur-e, compositeur-trice, thérapeute ou serveur-se, le choix ne manque pas. Le profil de multiples mandats sporadiques semble difficile à insérer dans les cases administratives, que ce soit dans les déclarations d'impôts ou dans les demandes de baux à loyer et de places en crèches. Pourtant la typologie du salarié-indépendant mise en place pour palier à ces revenus instables par la fondation Ton sur Ton, et qui se retrouve dans d'autres métiers d'indépendant-e-s, pourrait être un profil dynamique et novateur qui répond à l'identité entrepreneuriale du canton.

En tentant de définir ce qu'est la culture, je pose la question : A quoi sert-elle et à qui sert-elle ? Comme la culture a de nombreuses retombées, autant sur l'attractivité régionale que sur le lien social, j'expose des perspectives de financement et d'organisation. En effet, une gestion intersectorielle permettrait de fournir des engagements durables et une qualité de formation nécessaire à la concurrence nationale ou internationale.

.]